

Tribune « L'Etat ne doit pas donner suite à l'extradition des exilés politiques italiens, ces "ombres rouges" que poursuit une vengeance d'Etat »;

TRIBUNE;

Collectif; En menant à terme la procédure d'extradition de 10 exilés politiques italiens, l'Etat français serait « complice d'une opération de réécriture de l'histoire ». Dans une tribune au « Monde », près de 300 personnalités, parmi lesquelles l'écrivaine Annie Ernaux, le cinéaste Robert Guédiguian, l'écrivain Pierre Lemaitre et le comédien Bruno Solo, réclament leur liberté totale et l'arrêt des poursuites à leur rencontre.

Le mercredi 28 avril, une opération de police d'ampleur arrêta neuf Italiennes et Italiens dans le cadre d'une procédure d'extradition visant à expulser 10 femmes et hommes vers l'Italie où les attend la prison à vie. Ces 10 personnes, visées par la procédure d'extradition qui a débuté ce jour-là, vivent en France où elles ont été accueillies il y a plusieurs décennies. Des vies ont été reconstruites, des familles fondées, protégées par le refus de principe de la France de répondre aux demandes d'extradition de militantes et militants politiques. Au tribunal de la cour d'appel, la justice française a décidé différents degrés de liberté surveillée en attendant les audiences programmées en juin pour chacune devant la chambre de l'instruction pour examiner la demande d'extradition vers l'Italie. ; Arrêter quarante ans plus tard des personnes en exil est une honte pour l'image internationale de la France, en totale contradiction avec les valeurs universelles qu'elle prétend défendre. Ces personnes en exil en France y avaient trouvé une fragile protection face à la répression et à la justice d'exception qui sévissaient alors dans leur pays.

Les faits reprochés remontent à plus de quarante ans

A partir de la fin des années 1970, plusieurs centaines d'Italiennes et d'Italiens recherchés par la justice de leur pays fuirent vers la France, où certains s'installent. L'Italie connaît alors la fin d'une décennie d'affrontements politiques et sociaux de très grande ampleur et parfois d'une grande violence. De l'attentat néofasciste de la piazza Fontana, à Milan, en décembre 1969, à celui de la gare de Bologne en août 1980, sur les 362 meurtres attribués aux militants d'extrême gauche par le ministre de la justice français, Eric Dupond-Moretti, les deux tiers sont le fait de cette extrême droite adepte des attentats aveugles tuant des dizaines de personnes dans les lieux publics. Cette extrême droite, dont les ramifications dans l'appareil d'Etat sont aujourd'hui avérées, n'a été que marginalement poursuivie. Les faits reprochés remontent à plus de quarante ans. Les personnes concernées ont été jugées et condamnées en Italie dans des conditions d'une répression féroce et de masse (60 000 procès, 6 000 prisonniers politiques), marquée par de nombreux enfermements sans condamnation, sur la foi d'enquêtes hasardeuses.

Une législation d'exception

Marina Petrella [*parmi les personnes interpellées le 28 avril*], par exemple, a passé huit ans en détention préventive en Italie. Les procédures utilisées pour imposer les peines avaient été jugées, à l'époque, incompatibles avec les principes de l'Etat de droit français. A cette époque, en effet, un arsenal législatif d'exception a été mis en place en Italie, dirigé principalement contre l'extrême gauche. La loi Reale de 1975, les décrets-lois de 1978, 1979 et 1980 ont renforcé les pouvoirs de la police, alourdi les peines, militarisé la lutte antiterroriste. Le dispositif des « repentis » a permis des remises de peine à des

accusés qui ont dénoncé d'autres personnes. C'est dans le cadre de ces lois et sur la foi de déclarations de ce type qu'ont été prononcées de nombreuses condamnations. Cette législation d'exception, dénoncée par Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains, a fondé la décision de la France de ne pas extraditer les personnes qui s'étaient réfugiées sur son territoire, sous condition d'abandon de toute activité illégale.

Des personnes âgées, toutes proches de 70 ans

Non seulement aucune d'entre elles n'a été impliquée dans un quelconque acte légalement répréhensible depuis leur arrivée en France, mais elles et ils ont dû reconstruire leur vie dans la précarité permanente de l'exil, sans le statut juridique de réfugié politique. Et pourtant, elles et ils ont trouvé les moyens de s'investir dans leur vie professionnelle mais aussi dans la vie sociale, culturelle...; De plus, on parle de personnes désormais âgées, toutes proches de 70 ans, dont on ne peut faire croire qu'elles représentent un danger pour quiconque. Par ailleurs, rien n'a changé dans le droit italien au cours de ces quarante dernières années. Au contraire, l'Etat italien a encore dégradé les droits de la défense. En revenant sur cette décision, le gouvernement français met en œuvre un accord passé sur une liste nominative avec Matteo Salvini, leader d'extrême droite, lorsqu'il était ministre de l'intérieur. C'est ce dernier qui a obtenu en 2019 l'extradition de Cesare Battisti, réfugié en Bolivie.

Une stratégie ultrasécuritaire

Le refus de toute amnistie, un demi-siècle parfois après les faits, est choquant alors que celle-ci fut accordée aux fascistes et collaborateurs immédiatement après la guerre (loi de 1944 et amnistie de Togliatti de 1946). Mais accorder l'amnistie reviendrait à reconnaître le caractère politique du conflit qui a secoué l'Italie durant ces années, à arrêter de traiter des militants politiques comme des délinquants, voire des mafieux. Pour effacer des mémoires et de l'histoire dix ans de luttes sociales et ouvrières, rebaptisées « années de plomb », l'Etat italien, aux antipodes de toute considération humaine, veut faire mourir en prison des femmes et des hommes un demi-siècle après les faits. Cette opération d'extradition négociée entre les deux Etats a été nommée « Ombres rouges ». La volonté obstinée de revanche d'Etat que réactive le gouvernement italien rencontre aujourd'hui la stratégie ultrasécuritaire du pouvoir français de mise en place de législations liberticides

Pour la liberté totale et l'arrêt des poursuites

En donnant suite à cette demande d'extradition pour la première fois collective, l'Etat français non seulement se ferait complice de cette opération de réécriture de l'histoire, mais ferait un pas de plus sur son territoire dans la voie de la criminalisation au nom de la lutte antiterroriste de celles et ceux qui s'opposent aux pouvoirs. Après la demande de l'Italie, les demandes de régimes antidémocratiques, de droite extrême d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie ou du Moyen-Orient, voire maintenant d'Europe, seront-elles également satisfaites ? Et comment assurer les exilés politiques que le gouvernement français ne les extradera pas pour de basses raisons de « bon voisinage » géopolitique ?; Pour nous, les exilés italiens ne sont pas des « ombres », mais des femmes et des hommes poursuivis par une vengeance d'Etat sans limite, qui ont chèrement payé le droit de vivre là où elles et ils ont reconstruit leur vie depuis quarante ans. C'est pourquoi nous demandons leur liberté totale, la suspension de l'extradition et l'arrêt des poursuites.

Ombres rouges;

Premières et premiers signataires;

Gilbert Achcar, universitaire; José Alcalá, cinéaste; Christophe Alévèque, humoriste; Pierre Alferi, écrivain; Tariq Ali, écrivain; Arié Alimi, avocat; Eric Alliez, philosophe; Jean-Claude Amara, cofondateur du D.A.L. et de Droits devant !!; Nils Anderson, éditeur; Jean Asselmeyer, réalisateur; Ron Augustin, éditeur; Olivier Azam, réalisateur; Bernard Baissat, réalisateur; Etienne Balibar, philosophe; Ludivine Bantigny, historienne; Philippe Baqué, journaliste; Jérôme Baschet, historien; Jean-Pierre Bastid, auteur et cinéaste; Andreas Becker, écrivain; Bertrand Belin, musicien écrivain; Tarek Ben Hiba, ancien conseiller régional; Yazid Ben Hounet, CNRS; Véronique Bergen, écrivaine et philosophe; Alain Bertho, anthropologue; Raphaële Bertho, universitaire et photographe; Eric Beynel, syndicaliste Solidaires; Alexandre Bilous, journaliste; Julien Blaine, poète; Pascal Boissel, psychiatre; Jean-Denis Bonan, cinéaste; Irène Bonnaud, metteuse en scène; Mathieu Bonzom, universitaire; Aïcha Bourad, sociologue; Oscarine Bosquet, poétesse ; Youssef Boussoumah, militant décolonial; Houria Bouteldja, militante décoloniale; Jean-Pierre Bouyxou, écrivain et cinéaste ; Marie Bottois, monteuse; Saïd Bouamama, sociologue ; Alima Boumédiène avocate; Jean Jacques Bourdin, universitaire; José Bové, ancien député européen ; Patrick Braouezec; Chantal Briet, cinéaste; Alain Brossat, philosophe; Sebastien Budgen, éditeur ; François Burgat, politologue; André Burguière, historien; Yannick Butel – universitaire; Dominique Cabrera, réalisatrice; Cali, auteur et chanteur; Cécile Canut, sociolinguiste, cinéaste, universitaire; Pierre Carles, cinéaste; Gianni Carrozza, bibliothécaire retraité; Vanessa Caru, historienne; Barbara Casciari, anthropologue; Carmen Castillo, cinéaste; Didier Castino, écrivain; Philippe Caumières, enseignant de philosophie; Laurent Cauwet, éditeur; Bernard Cavanna, compositeur; Sorj Chalandon, auteur; Bernard Chambaz, écrivain; Jean-Luc Chappey, historien; Nicolas Chevassus-au-Louis, journaliste; Alexandre Civico, éditeur; François Cluzet, acteur; Déborah Cohen, historienne; Marie-France Cohen-Solal, militante antiraciste; Philippe Corcuff, sociologue; Fanny Cosandey, historienne; Laurence De Cock, historienne; Déborah Cohen historienne; Yves Cohen, historien; Jean-Louis Comolli, réalisateur; Anne Coppel, sociologue; Delphine Corteel, anthropologue; Annick Coupé, militante altermondialiste; Saskia Cousin, anthropologue; Sylvain Creuzevault, metteur en scène; Alexis Cukier, philosophe; Leyla Dakhli, historienne; Pierre Dardot, philosophe; Christophe Darmangeat, anthropologue; Michèle Decaster militante anticolonialiste; Christine Delphy, sociologue; Philip Deline, géographe; Alèssi Dell Umbria, auteur, réalisateur; Philippe de Pierpont, cinéaste ; Sophie Desrosiers, enseignante-chercheure; Thierry Discepolo, éditeur ; Stéphane Douailler, professeur émérite de philosophie; Joss Dray, auteure photographe; Marnix Dressen-Vagne, professeur émérite; Christian Drouet syndicaliste sud rail; David Dufresne, écrivain et réalisateur; Marie-Laure Dufresne-Castets, avocate; Charlotte Dugrand, éditrice; Cédric Durand, économiste; Renaud Epstein, sociologue; Jean Michel Espitalier, écrivain; Annie Ernaux, écrivaine; Christian Etelin, avocat ; Marie-Christine Etelin, avocat honoraire; Jules Falquet, sociologue; Mireille Fanon-Mendès France, ex experte à l'ONU; Patrick Farbiaz, militant écologiste; Nina Faure, réalisatrice; Pascale Fautrier, auteure; Silvia Federici, universitaire; Luc Fierens, artiste; Bernard Fischer, employé de la Sécurité sociale; Jacques Fontaine, géographe; Geneviève Fraisse, philosophe; Dan Franck, écrivain; Jacques Gaillot, évêque ; Fanny Gallot , historienne; Jean- Luc Galvan, réalisateur; Rémo Gary, chanteur; Isabelle Garo, philosophe; Stéphane Gatti, réalisateur ; Willy Gianinazzi, historien; Liliane Giraudon, poétesse; Jean-Marie Gleize, écrivain; Franck Gaudichaud, universitaire; Denis Gheerbrant, cinéaste; Noël

Godin, humoriste; Françoise Gollain, sociologue; Olivier Gorce, scénariste; Dominique Grange, chanteuse engagée; Fabien Granjon, sociologue; Alain Gresh, journaliste; Emmanuelle Guattari, écrivaine; Robert Guediguian, cinéaste; Antoine Guégan, universitaire; Gérard Guégan, écrivain; Alain Guénoche, chercheur CNRS émérite; Michelle Guerci, journaliste; Caroline Guibet Lafaye, philosophe; André Gunthert, historien; Samuel Hayat, politiste; Benoit Hazard, anthropologue; Laurent Hebenstreit; Odile Hélier, anthropologue; Michel Husson, économiste; Celia Izoard, autrice, traductrice; Magali Jacquemin, professeure des écoles; Samy Johsua professeur émérite université Aix-Marseille; Leslie Kaplan, écrivaine; Jean Kehayan, journaliste essayiste; Raphaël Kempf, avocat; Razmig Keucheyan, sociologue; Christiane Klapisch-Zuber, historienne; Aurore Koechlin, sociologue et militante féministe; Michel Kokoreff, sociologue; Stathis Kouvélakis, philosophe; Hubert Krivine, physicien; Thierry Labica, universitaire; Thomas Lacoste, cinéaste ; Nicole Lapierre, socio-anthropologue; Mathilde Larrère, historienne; Christian Laval, sociologue; Stéphane Lavignotte, théologien protestant; Maurizio Lazzarato, sociologue et philosophe; Michèle Leclerc-Olive, CNRS; Hervé Le Corre, écrivain; Olivier Le Cour Grandmaison, politologue; Pierre Lemaitre, écrivain; Olivier Le Trocquer, historien et enseignant; Catherine Lévy, ingénieur CNRS ; Gérard Lévy, conseiller municipal, commission paix et désarmement EÉLV; Laurent Lévy, avocat; Laure Limongi, autrice; Pierre Linguanotto, cinéaste; François Longéras, militant associatif; Frédéric Lordon, CNRS; Marius Loris, historien, poète; Camille Louis, philosophe, écrivaine, metteuse en scène; Edouard Louis, écrivain; Michael Löwy, sociologue; Seloua Luste Boulbina, philosophe; Christian Mahieux, cheminot retraité, éditeur; Arnaud Maisetti, universitaire; Catherine Malabou, philosophe; Henri Maler, philosophe; Jean Malifaud, universitaire, syndicaliste; Dominique Manotti, romancière; Maguy Marin, chorégraphe; Roger Martelli, historien; Luis Martinez Andrade, sociologue; Corinne Masiero, comédienne; Gustave Massiah, membre du Conseil International du Forum Social Mondial; Xavier Mathieu, comédien; Gérard Mauger, sociologue; Philippe Maurice, historien; Marion Mazaauric, éditrice; Mehdi Meftah, militant décolonial; Jean-Henri Meunier, cinéaste; Lola Miesseroff, autrice; Juan Milhau-Blay, écrivain; Candy Ming, actrice et artiste incasable et inclassable; Laure Mistral, éditrice et traductrice ; Georges Monti, éditeur; Bénédicte Monville, conseillère régionale Île de France; José-Luis Moragues, militant antiraciste, universitaire; Gérard Mordillat, cinéaste; Corinne Morel-Darleux, autrice; Chiara Mulas, artiste; Claire Nancy, helléniste; Antonio Negri, philosophe; Alexander Neumann, sociologue; Olivier Neveux, universitaire; Pascal Nicolas Le Strat, sociologue; Gérard Noiriel, directeur d'études EHESS ; Nicolas Norrito, éditeur; Bertrand Ogilvie, philosophe; Julien O'Miel, politiste; Marie-Odile Perret; Jean Ortiz, universitaire; Ugo Palheta, sociologue; Charles Pennequin, écrivain; Antoine Péréniguez, gérant de cinéma; Timothy Perkins, artiste et architecte; Agnès Perrais, cinéaste; Martyne Perrot, sociologue; Jean-Claude Petit, compositeur ,chef d'orchestre; Christian Pierrel, directeur de publication (La Forge); Ernest Pignon-Ernest, peintre; Alain Pojolat, militant CGT; Elaine Pratt, Universitaire retraitée ; Stefanie Prezioso, historienne, députée nationale en Suisse; Christian Prigent, écrivain; Nadège Prugnard , autrice, metteuse en scène; Serge Quadruppani, écrivain; Nathalie Quintane, écrivaine; Rada Iveković, professeure de philosophie; Tancrède Ramonet, réalisateur et chanteur; Josep Rafanell I Orra, psychologue; Lara Rastelli, cinéaste ; Judith Revel, philosophe; Ulrike Riboni, universitaire; Paula Rice, citoyenne européenne; Mathieu Rigouste, chercheur en sciences sociales; Laurent Ripart, historien; Bernard Ripert, avocat; André Robèr, peintre, poète, éditeur; Gaël Roblin, conseiller municipal Guingamp; Christian Rouaud, réalisateur, écrivain; Jean-Jacques Rue,

programmateur de cinéma ; Lucia Sagradini, sociologue de l'art et de la culture; Ivan Sainsaulieu, sociologue; Arnaud Saint-Martin, élu local d'opposition; Montassir Sakhi, anthropologue; Christian Salmon, écrivain; Catherine Samary, économiste; Elias Sanbar, écrivain; Paola Sedda, universitaire; Éric Sevault, éditeur; Omar Slaouti, militant anti raciste; Bruno Solo, comédien; Susanna Spero, traductrice; Alessandro Stella, anthropologue; Christian Sueur ; psychiatre, praticien hospitalier du service public; Michel Surya, écrivain; Gilles Suzanne, universitaire; Céliane Svoboda, artiste-autrice; Tardi, dessinateur; Christian Tarting, écrivain et éditeur; Pierre Tevanian, philosophe ; Julien Théry, historien; Christian Topalov, sociologue; Enzo Traverso, historien; Catherine Tricot, architecte; François Tronche, chercheur en biologie; Aurélie Trouvé, économiste et militante associative; Béatrice Turpin, réalisatrice; Kevin Vacher, sociologue; Fred Vargas, écrivaine ; Carlo Vercellone, économiste; Françoise Vergès, politiste, militante féministe décoloniale; Patrice Vermeren, professeur émérite de philosophie; Dominique Vidal, journaliste; Marie Pierre Vieu, editrice, journaliste; Jean Vigreux, historien; Christiane Vollaire, philosophe; Maud Vadot, universitaire; Sophie Wahnich, historienne politiste; Michel Warschawski, militant anticolonialiste; Béatrice Whitaker, militante altermondialiste; Muriel Wolfers, syndicaliste; Serge Wolikow, historien; Yannis Youlountas, auteur et réalisateur ; Sophie Zafari, syndicaliste; Olivia Zémor, responsable associative, journaliste retraitée.